

M. Lemieux doit répéter cette conférence à Montréal et ne manquera pas de réunir un auditoire d'élite. La date en sera bientôt annoncée.

Je trouve dans l'*Union Libérale* une boutade qui est d'autant plus jolie qu'elle n'est blessante pour aucun de ceux dont elle parle. La voici :

"On nous assure que M. L. J. Demers fera bientôt partie du gouvernement de Québec. Seulement, à la différence de M. Chapais qui est ministre sans portefeuille, M. Demers aurait un portefeuille sans être ministre.

"Les ambitions de M. Chapais étant purement platoniques, et celles de M. Demers, un peu plus terre-à-terre, M. Taillon trouve ainsi le moyen de satisfaire deux amis en leur partageant une faveur généralement ambitionnée par un seul.

"Pour faciliter ce petit arrangement de famille, M. L. P. Pelletier serait prêt à céder sa place et à retourner dans la vie privée, pourvu qu'on lui laisse emporter, comme souvenir, les tapis et les cadres de son bureau....

"La primeur de toutes ces nouvelles appartenant à l'*Union Libérale*, vous allez voir que l'*Évènement* n'en parlera pas, tellement ce journal a horreur de nous nommer!"

Booz.

Dans les cercles parlementaires, à Québec, on ne trouve que des éloges à faire de l'Orateur. Son maintien à la fois digne et affable, sa courtoisie, l'impartialité de ses décisions en ont fait un favori. L'opposition semble ne pas reconnaître en lui le rude adversaire des jours anciens et le gouvernement se console d'avoir perdu temporairement un aussi bon *debater* en se disant que le fauteuil présidentiel n'aurait pu échoir à un ami plus digne de l'occuper que M. Leblanc.

L'*Union Libérale* se trouve piquée de l'article de l'*Opinion Publique* au sujet de son injuste attaque contre M. de Bouthillier-Chavigny. "Max" s'en prend à moi d'une leçon bien méritée et se console par des appréciations personnelles pas plus flatteuses pour moi que pour leur auteur. Il est inutile de revenir sur le sujet, car le public sait parfaitement à quoi s'en tenir sur la valeur personnelle du vicomte de Bouthillier-Chavigny et sur l'inopportunité des attaques de l'*Union Libérale*.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt une étude de M. J. E. Roy, de Lévis, sur un des premiers colons du Canada, François Bissot, sieur de la Rivière. L'auteur a lu ce travail devant la "Société royale" du Canada le 31 mai dernier.

Peu d'historiens possèdent mieux que M. Roy le talent de parsemer leurs écrits d'anecdotes choisies et de faire de l'histoire dans un style parfait et agréable.

Au cours de cette étude, je trouve la jolie description qui suit de la chasse aux loups marins dans les premières périodes de la colonie française :

"La pêche ou, pour parler plus correctement, la chasse des loups marins se faisait surtout sur les côtes de la terre ferme. Le loup marin et le marsouin ont, le long de ces rives, des endroits de prédilection où ils vont se chauffer paresseusement au soleil. C'est au fond de certaines anses où ils peuvent entrer avec la marée qu'on les rencontre plus souvent qu'ailleurs. On fermait l'entrée de ces anses avec des filets et des pier-

res et on n'y laissait libre qu'un petit espace, par où les loups marins se glissaient. Dès que la marée était haute, on bouchait ces ouvertures et la mer, en se retirant, laissait ces poissons à sec. On n'avait plus alors que la peine de les assommer. Un coup de bâton sur le nez suffisait pour les tuer.

"D'autres fois encore, le pêcheur suivait en canot les troupeaux à la nage. Comme ces cétacés sortent la tête de l'eau pour respirer, on profitait de ce moment pour tirer dessus. Une fois blessés, on les pouvait prendre sans peine, vu qu'ils sont très doux; mais s'ils étaient tués, ils coulaient à pic au fond. On avait stylé les gros chiens du Labrador à aller les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur."

Il paraît maintenant certain que M. Meredith a résigné comme chef de l'opposition à la législature d'Ontario.

Cependant ses amis font signer des pétitions par lesquelles ils le prient de rester dans la vie politique. Il sera très difficile de le remplacer. C'est une erreur de croire M. Meredith peu capable de conduire le parti conservateur d'Ontario. Le malheur a voulu qu'il eût à lutter contre sir Oliver Mowat, dont l'habileté, l'honorabilité et le tact politique auraient fait échouer tout autre, aussi bien que M. Meredith.

La dernière lettre reçue à Montréal des escrocs américains qui vendent de faux billets de banque contient l'adresse suivante: "T. J. Fargo, 229, West 125^{ème} rue, New-York."

Le document, qui a été envoyé à un citoyen bien connu de cette ville, se termine comme suit: "J'ose espérer que vous ne serez pas offensé par cette circulaire. Si vous ne voulez pas faire d'affaire, j'espère que, sur votre honneur, vous ne me ferez pas de tort. Détruisez cette lettre."

Le devoir de tout citoyen qui reçoit de telles lettres est de les communiquer sans retard au chef de police. Le public ne saurait être trop mis en garde contre les faussaires.

Cueilli dans le *Monde*:

"Après qu'un *bill* eut fait tous ses stades au conseil législatif, on y a lu avec surprise que toute personne des deux sexes peut servir de témoin, pourvu qu'elle soit mâle."

Ces pauvres vieux conseillers dormaient, sans doute. Ne les réveillons pas: ils pourraient devenir malfaisants. Et des clauses comme celle-ci ne sont qu'innoffensives.

La *Presse*, publiée à six pages et tirée à plus de vingt mille exemplaires par jour, constitue, dans le journalisme canadien, un succès inouï jusqu'ici. Son personnel de rédaction et de *reportage* est considérable et très bien choisi. Le propriétaire, M. Berthiaume, ne néglige rien pour rendre son journal de plus en plus intéressant.

L'*Opinion Publique*, qui croit à la suprématie de la volonté et du talent, est heureuse de donner ce témoignage à un confrère qui le mérite hautement.

Voici le texte de la loi contre la crinoline, qui vient d'être présentée dans la législature de l'État de New-York: "Attendu qu'il est rapporté par la presse que la mode des jupes à cerceaux est sur le point d'être réta-